

**Madame Martine FAYOLE**

4 square d'Orxois  
78 310 MAUREPAS

Maurepas, le 30 mars 2015

[cabinetdumaire@maurepas.net](mailto:cabinetdumaire@maurepas.net)

Tél : 01-30-66-54-07

**Vos réf** : courrier du 18/02

**Nos réf** : GG/TG/CB/2015-19

**Objet** : relations Elus

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier du 18 février dernier relatif aux relations entre le groupe d'élus majoritaire et les groupes d'opposition.

Dans cette lettre, vous me rappelez mes intentions de campagne de développer une meilleure communication entre élus de la majorité et d'opposition.

Comme j'ai eu l'occasion de vous l'exprimer lors de notre dernier entretien, je suis toujours animé de cette volonté, même si le comportement extrêmement agressif et polémique d'autres membres de l'opposition a en partie refroidi mon ardeur pour une plus grande ouverture.

Pour autant, fidèle à cet engagement, je proposerai à votre liste, dans les semaines à venir de participer au groupe de travail devant définir notre projet de « Maison des Associations », confié à Monsieur Michel AUROY.

Pour ce qui est du rappel à la loi que vous m'adressez concernant les droits d'information des élus, et le respect des délais de convocation à nos séances, j'attire votre attention sur le fait que, et ce conformément aux textes auxquels vous faites référence, ceux-ci ne concernent que la convocation du Conseil municipal.

En effet, le fonctionnement des commissions dont la création ne relève que d'une volonté municipale, est régi par notre seul règlement intérieur qui, je vous le rappelle, a fait l'objet d'une délibération du 7 juillet 2014 votée à l'unanimité.

Le droit d'information sur les sujets liés à une délibération est parfaitement respecté, puisque chacune d'entre elles est accompagnée d'une note de synthèse, détaillant les tenants et aboutissants dudit projet, ainsi que ses impacts budgétaires.

La transmission de tous les autres rapports ou documents administratifs est possible sur simple demande de votre part.

**Grégory GARESTIER**  
**Maire de Maurepas**

Dans votre courrier, vous m'alertez également sur la non transmission aux élus d'opposition d'invitations concernant les événements de la commune, vous empêchant ainsi d'y participer.

Après vérification, j'ai en effet constaté une incompréhension en interne de nos nouvelles procédures prévoyant, par mesure d'économie, l'arrêt de toute invitation papier, normalement substituée par un envoi électronique. Je vous prie de nous excuser pour cette bévue qui, depuis, a été corrigée.

Enfin, vous insinuez que je suis à l'origine de la manifestation des parents d'élèves qui se sont mobilisés à l'occasion du vote d'une motion concernant la réforme des rythmes scolaires.

Je tiens à vous opposer vigoureusement mon plus formel démenti, ce rassemblement étant dû uniquement à l'initiative de membres des « gilets jaunes ».

Pour finir, comme vous, je déplore les mauvaises habitudes prises par le public de notre assemblée qui, parfois, n'hésite pas à exprimer son avis. Sachez que de ma place, je n'entends pas forcément tous les propos tenus.

Je compte sur la vigilance de tous les Elus pour ne pas encourager ce comportement.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Grégory GARESTIER  
Maire

